



Mairie de
PRINQUIAU

Zones de dons

Depuis le printemps 2024, les zones de dons sont devenues permanentes, une Abricothèque a été créée à la déchetterie de Savenay pour les matériaux de jardinage et de bricolage et des zones de dons de bois de chauffage sont proposées dans 3 déchetteries.

Zones de dons : la réutilisation en libre-service dans les déchetteries

Zones de dons permanentes



4 zones des dons permanentes dans les déchetteries de Campbon, Cordemais, Savenay et Saint-Étienne de Montluc.

Depuis mai 2024, 4 zones de dons sont devenues permanentes dans les déchetteries du territoire d'Estuaire et Sillon : Campbon, Cordemais, Savenay et Saint-Étienne de Montluc.

Que pouvez-vous y déposer ?

Les zones de dons acceptent tous les matériaux ou objets. Ils doivent être en bon état ou réparables (pour les équipements électriques ou thermiques).

Au delà de 3 mois de stockage, le matériau/objet ne pourra plus faire l'objet de don et prendra la filière habituelle de traitement (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement).

<https://www.mairie-prinquiau.fr/vie-pratique/dechets/zones-de-dons-6553.html>

L'objectif est de favoriser le réemploi. Si vous donnez, vous ne jetez pas, et si vous prenez, vous n'achetez pas. Vous participez ainsi à la réduction des déchets et à l'économie de matières premières.

L'Abricothèque, une zone de dons de matériaux de jardinage et de bricolage à Savenay



Abricothèque à la déchetterie de Savenay

Une Abricothèque a ouvert ses dons aux usagers de la déchetterie de Savenay en mars 2024. Cet espace est dédié aux dons de tous les matériaux de jardinage et de bricolage comme des restes de carrelage, de peinture ou de petits outillages inutilisés qui encombrent votre garage.

Que pouvez-vous y déposer ?

- › *Bois* : palette, bastaing, poteau, tasseaux, planche, etc.
- › *Petit outillage* : petit outil, visserie, etc.
- › *Droguerie* : peinture, vinyle, colle, pinceau, produit de finition, etc.
- › *Équipement électrique* : câbles, chauffage, rallonge, multiprise, luminaire, etc.
- › *Sanitaire, plomberie* : tuyau, raccord, lavabo, évier, wc, robinetterie, vmc, etc.
- › *Menuiserie* : porte, fenêtre, volet, etc.
- › *Jardin* : grillage, outil de jardin, pot de fleurs, tuyau d'arrosage, etc.
- › *Sols, murs* : parquet, carrelage, faïence, papier peint, moquette, lino, jonc de mer, etc.
- › *Gros œuvre* : parpaing, placo, brique, tôle, étau, ardoise, isolant, bâche.

Avant de donner, merci de vous assurer du bon état de l'objet/matériau afin d'augmenter ses chances d'être réutilisé. Une signalétique sur place vous aidera à ranger à la bonne place.

Chaque usager peut faire un don ou prendre des matériaux/objets dont il a l'utilité. Il n'y a pas d'obligation de réciprocité.

Zone de dons de bois de chauffage



Zone de dons de bois de chauffage en accès libre en déchetteries de Savenay, Cordemais et Saint-Étienne de Montluc

Le SMCNA a mis en place une zone de dons de bois de chauffage en accès libre dans les déchetteries de Savenay, de Cordemais et de Saint-Étienne de Montluc. Vous pouvez y déposer ou récupérer du bois de chauffage.

Vous souhaitez récupérer ?

Venez chercher librement votre bois de chauffage dans la zone prévue à cet effet.

Vous souhaitez déposer ?

Le bois doit pouvoir être porté par une personne seule.

- *Acceptés* : bois coupé, bûches et rondins ;
- *Refusés* : bois pourri, poteaux en bois traités, souches et racines.

Infos pratiques :

Pour rappel, les zones de dons sont accessibles à tout habitant de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon ayant un accès à la déchetterie. Le Pass'déchets est indispensable pour accéder aux déchetteries. Il est disponible dans votre mairie (à part Savenay) ou au service déchets (ZA des Acacias à Savenay).

Plus d'informations sur www.estuaire-sillon.fr 